

juin 2020

Infos Fay



Après un retard dû aux contraintes imposées par le contexte actuel, l'équipe municipale a pu enfin se réunir pour élire le maire, les adjoints, les conseillers délégués et

mettre en place les commissions qui vont à présent pouvoir se mettre au travail.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez renouvelée et nous ferons tout pour nous en montrer dignes.

Nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Après les GS, les CP et les CM2, ce sont les CE1, les CE2 et les CM1 qui ont repris. Les petites et moyennes sections vont aussi reprendre. Je n'ai vu que des sourires pour cette rentrée un peu exceptionnelle. Je tiens à remercier les enseignantes pour le travail qu'elles ont fourni durant ce confinement et pour leur capacité d'adaptation aux protocoles sanitaires successifs qui ont conduit au retour progressif de tous les enfants dans leur classe.

Grâce à de nombreux échanges entre les enseignants, le personnel et la mairie, les parents ont pu reprendre leurs activités en toute sérénité.

Nous sommes sortis du confinement avec des masques à disposition grâce à la solidarité d'un grand nombre de couturières et couturiers. Au nom de vous tous, je tiens à les remercier du fond du cœur !

Le déconfinement s'amplifie peu à peu mais le virus est toujours là, la prudence reste donc de mise.

Il y a eu un avant « virus » et il y aura un après « virus ». Je souhaite que perdurent toute l'énergie et la solidarité que vous avez déployées, sur lesquelles j'ai pu compter au cours de cette période difficile et dont je vous remercie.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances. Restez prudents et prenez soin de vous !

**Le Maire,
Maurice Pollefoort**

Journée participative
FAY'RE ENSEMBLE
→ Samedi 26 septembre 2020 ←



La 5^e édition de la journée participative Fay're Ensemble aura lieu le samedi 26 septembre 2020. Cette journée, pour laquelle nombre de fayards répondent présents est un moment privilégié d'échange et de convivialité entre les habitants qui ont à cœur de contribuer à l'entretien et l'embellissement de leur cadre de vie par la participation à des ateliers de bricolage adaptés aux compétences de chacun. L'aspect financier de cette journée n'est pas négligeable puisqu'elle permet à la municipalité de réaliser environ 5000 euros d'économie chaque année, ce qui correspondrait à une augmentation d'environ 6% de la fiscalité.

La Mairie tient donc à remercier celles et ceux qui auront à cœur de faire en sorte que le succès de cet événement ne se démente pas. Venez en nombre le 26 septembre !



www.commune-fay.fr



www.lemansmetropole.fr

Chaque élu(e) fait partie de commissions qui couvrent tous les domaines de l'action communale. Les commissions examinent et préparent les projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal.



Jean-Pierre GUITTON

1^{er} adjoint

Bâtiments
Urbanisme
Cimetière
Communication



Martine LEMÉE

2^e adjointe

Environnement / Assainissement
Sentiers pédestres / Cycles
Voirie, éclairage public, espaces verts



Dominique POULAIN

3^e adjoint

Restaurant scolaire et garderie
Informatique
Vie associative, fêtes, cérémonies
Culture, loisirs



Roland BRIFFAUT

Conseiller délégué

Fleurissement
Illuminations de Noël
Gestion de la salle des fêtes
Cimetière



Audrey HERMAN

Conseillère déléguée

SIVOM
Urbanisme
Fleurissement
Finances, RH, projets, budget



Jean-Yves CHOPLIN

Bâtiments
Urbanisme
Cimetière
Finances, RH, projets
Appels d'offres
Élections



Léonie COULON

Communication
Fleurissement
Vie associative, fêtes, cérémonies
Culture, loisirs



Maurice POLLEFOORT

Maire

Finances, RH, projets
Appels d'offres
CCAS
Élections



Marie-Claire D'AGOSTINI

Urbanisme
Finances, RH, projets
CCAS
Élections



Bruno DE THIEULLOY

Environnement / Assainissement
Restaurant scolaire et garderie
Culture, loisirs
Finances, RH, projets
Appels d'offres
CCAS



Frédéric LABRE

Urbanisme
Sentiers pédestres / Cycles
Communication
Informatique



Chantal MARIENNE

Gestion de la salle des fêtes
Fleurissement
Restaurant scolaire et garderie
Vie associative, fêtes, cérémonies



Philippe ROSAK

Bâtiments
Sentiers pédestres / Cycles
Voirie, éclairage public, espaces verts
Appels d'offres



Sylvie TOLMONT

Urbanisme
Sentiers pédestres / Cycles
Voirie, éclairage public, espaces verts
Finances, RH, projets



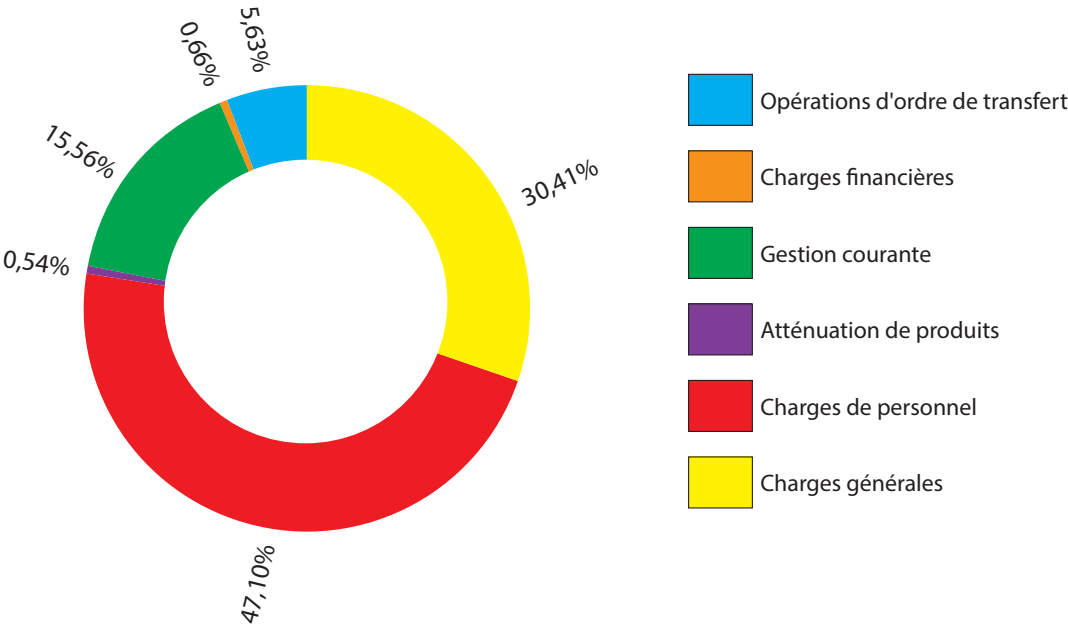
Nadège YVON

Voirie, éclairage public, espaces verts
Fleurissement
Restaurant scolaire et garderie
Culture, loisirs
Appels d'offres

Le 9 mars 2020, le Conseil Municipal, en présence de Monsieur Marty, nouveau receveur municipal, a pris connaissance des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2019 qu'il a approuvés. Compte tenu des projets de la commune, des recettes et des dépenses le conseil municipal a voté le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2020.

Section fonctionnement

Le budget prévisionnel de fonctionnement de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 741 589,27 €. Les produits de fonctionnement de 2019 s'élèvent à 432 452,07 € et proviennent, principalement, des impôts et taxes (195 003 €) ainsi que des dotations et subventions (111 757,21 €) et autres. Les dépenses de fonctionnement dans l'exercice 2019 s'élèvent à 323 280,68 € et se répartissent comme le montre la figure ci-dessous :



Section investissement

Le budget prévisionnel investissement 2020 s'équilibre à 1 301 796,60 € en dépenses et recettes. Le principal poste de dépense en investissement est le projet de la salle multifonctions (977 306,97 €), suivi du projet de la centrale de chauffe (200 000 €).

Pour réaliser ses projets d'investissement, la commune fait appel à des subventions diverses, à son épargne et à des emprunts. Voici quelques chiffres significatifs pour donner une idée de l'endettement de la commune et son évolution depuis 2014.

Endettement de la commune

Le coefficient de surendettement qui est le rapport de l'encours de la dette sur les produits de fonctionnement permet de déterminer le temps nécessaire au remboursement de la dette si on affectait l'ensemble des produits de fonctionnement au remboursement de cette dette. Le coefficient critique étant de 1,435, on peut voir dans le tableau ci-dessous que la commune de Fay en est très loin. Le coefficient de surendettement de 0,22 indique que le stock d'emprunt est équivalent à 3 mois environ de ressources de fonctionnement.

Année	Nombre d'habitants	Encours de la dette (€) au 31/12/N	Produits de fonctionnement (€)	Coefficient de surendettement	Endettement par habitant en (€)
2019	681	90530	403384	0,22	132,93
2014	615	187095	357669	0,52	304,22

Brèves

> Votre village connecté

Testée et approuvée pendant la crise sanitaire COVID-19, **PanneauPocket** est l'application qui vous permet d'être tenu informé en temps réel des actualités de la commune. Téléchargez gratuitement PanneauPocket et emportez votre village dans la poche !



Et toujours toute l'information et les événements de votre village sur le site www.commune-fay.fr

> Tous en selle !

Vous souhaitez louer un vélo électrique ? La **Setram** propose la livraison gratuite de votre vélo électrique à Fay.

Pour bénéficier de ce service, réservez votre vélo auprès du service clients 02 43 24 76 76



Contacts utiles

Mairie :

02 43 88 80 09

www.commune-fay.fr

Syndicat Intercommunal

02 43 83 51 97

www.syndicat-bocage-cenomans.fr

Le Mans Métropole

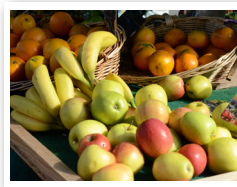
02 43 47 47 47

www.lemansmetropole.fr

LE MARCHÉ DE FAY

Le jeudi de 16h30 à 19h30

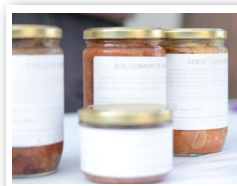
Votre primeur Le Marché des Fraîcheurs : Aline et Jacky vous proposent chaque semaine des produits issus du marché local provenant de l'agriculture raisonnée. Ils sont aussi producteurs de pommes, prunes et mirabelles. Pour compléter votre panier, Le Marché des Fraîcheurs vous propose des fromages locaux, des œufs, du pain, lait et crème.



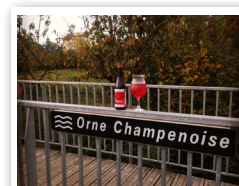
Votre boucher-charcutier-traiteur : Jean-Noël vous présente chaque semaine sa large gamme de produits allant de la boucherie à la charcuterie artisanale en passant par les préparations bouchères.



Votre producteur de viande bovine : Eric vous réglera avec ses bœufs de race «Rouges des prés» de Brains-sur-Gée. Laissez-vous tenter par sa spécialité de rillettes de bœuf déclinée en plusieurs recettes. Présent les semaines paires.



Votre brasseur fayard : David brasse sur notre commune la bière «Fayarde». Amère ou fruitée, douce ou corsée, découvrez toute sa gamme au fil des saisons. Livraison possible sur Fay. Présent les semaines paires.



TAILLE DES ARBRES ET HAIES DÉBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation ainsi que la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, les lignes de télécommunications et l'éclairage public.